



FAKE NEWS

SAUCE MACRON/BORNE



"Il faut travailler plus, parce que l'on vit plus longtemps..." **MENSONGE !**

C'est en partie parce que l'on travaille moins longtemps que l'on vit plus longtemps en bonne santé contrairement aux autres pays européens. Pour preuve après 62 ans l'espérance de vie est en moyenne de 23 ans en France contre 17 ans en Europe. Le progrès social est de continuer d'allonger l'espérance de vie en bonne santé.

"Le projet de réforme des retraites protège les personnes qui ont des carrières longues" **MENSONGE !**

Ceux qui totalisent 5 trimestres avant l'âge de 20 ans aujourd'hui peuvent partir à la retraite à 60 ans, avec cette réforme Macron/Borne demain ce sera à 62 ans.

Selon le Conseil d'orientation des retraites (COR) en 2000, il y avait 2 cotisants pour 1 retraité, aujourd'hui c'est 1,7 cotisant pour 1 retraité et la projection en 2050 serait de 1,4 cotisant pour 1 retraité. Seule solution pour Macron/Borne : départ à 64 ans progressivement jusqu'en 2030 **MENSONGE !**

Ce que Macron/Borne ne retiennent pas du COR c'est que les dépenses sont maîtrisées et même s'équilibreront naturellement à l'horizon 2070.

De plus il existe d'autres moyens de financement pour revenir dès aujourd'hui à **une retraite à 60 ans et 55 ans pour les métiers dits « pénibles »** :

- Augmenter les salaires de 5% (minimum) (inflation 2022 = 5,9%) + 9 Milliards de cotisations
- Imposer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes + 9 Mds de cotisations
- Supprimer les exonérations de cotisations retraite + 3 Mds de cotisations
- Cotiser sur l'épargne salariale (dont l'intéressement) + 10 Mds de cotisations...

Sans oublier les fonds de réserve des retraites qui s'élèvent à 180,4 milliards.

Soit : 211 Milliards trouvés... pour combler le prétendu déficit de 30 Milliards.

Dans cette proposition le gouvernement laisse penser que le départ à 64 ans ne se fera qu'à partir de 2030. Or avec la réforme Macron/Borne, pour avoir une pension complète à l'âge légal de départ à la retraite, il faudra avoir cotisé 43 annuités dès 2027. Pour partir avant 64 ans, les personnes nées en 1965, 1966 et 1967 devront dorénavant avoir 172 trimestres validés pour une pension complète, ... Par exemple les personnes nées en 1965 qui sont entrées dans le monde du travail à 22 ans, devront travailler jusqu'à 65 ans soit 1 année de plus.

De l'argent il y en a !

Le gouvernement, par son projet dit vouloir protéger de l'usure professionnelle! **MENSONGE !**

Quelles que soient les conditions de travail, avec cette réforme c'est 2 ans de plus pour tout le monde !

La pénibilité crée l'usure professionnelle. C'est donc cette usure qui doit déterminer l'âge de départ à la retraite sans lien avec l'âge légal. Il n'y a pas lieu d'effectuer une reconversion professionnelle en fin de carrière, car partir plus tôt à la retraite, c'est répondre à cette usure physique ou mentale précoce due au métier.



sécurité sociale
Montreuil, le 02/02/2023

Une personne née en 1969, 4 enfants, carrière hachée avec toutes ses annuités :
Avant réforme, départ 62 ans : pension = 950€, départ à 64 ans : pension = 1 045€
Avec cette réforme départ à 64 ans : pension = 950€
Soit une perte de 95€/mois

"Les pensions les plus modestes augmenteront entre 2,5% et 5%!"

MENSONGE!

Aujourd'hui si vous décidez de prolonger de 2 ans votre carrière, alors que vous avez déjà tous vos trimestres pour partir à la retraite à taux plein (donc de partir à 64 ans au lieu de 62 ans), vous bénéficiez d'une surcote de 1,25% par trimestre travaillé soit 10% pour 2 ans. Après la réforme ce seraient donc 5% à 10% de moins qu'aujourd'hui.

"Les régimes spéciaux n'ont plus lieu d'exister puisque la réalité des métiers exercés ne le justifie plus."

MENSONGE!

Rappel historique : bien avant la création de la sécurité sociale, ces régimes existaient déjà. C'est la raison pour laquelle la CGT parle de régimes pionniers. Les salariés se sont battus pour obtenir les droits qu'ils ont toujours aujourd'hui. Ambroise Croizat, alors ministre du travail en 1945, met en place la Sécurité sociale avec pour objectif, dans un futur proche, d'aligner les droits du régime général sur ceux des régimes pionniers. Malheureusement les gouvernements successifs n'auront de cesse que de faire l'inverse.

Aujourd'hui, bien que les outils de production se soient modernisés, ils n'en sont pas moins source de danger pour la santé des travailleurs. Beaucoup de métiers, dont ceux des régimes pionniers, subissent toujours les horaires irréguliers et décalés (travail de nuit, samedi, dimanche...). La CGT revendique pour tous les travailleurs de ces métiers « pénibles », au delà des régimes pionniers, un départ anticipé avant 60 ans.

MENSONGE!

"Une nouvelle mesure : 1200€ pour tous ceux qui ont une carrière complète au SMIC!"

Cette mesure figure déjà dans la loi de 2003 et n'a pourtant jamais été appliquée. Une étude gouvernementale de 2018 montre que sur 2,5 millions de travailleurs embauchés au Smic, seulement 48 d'entre eux sont restés au Smic après 21 années de travail. Cela démontre que si cette mesure est enfin appliquée, peu de personnes en bénéficieront. Projet Macron/Borne, effet d'annonce !

Une personne née en 1964 avec une carrière complète au SMIC,
Avant réforme, départ 62 ans : pension = 1 217€, départ à 63 ans (surcote 5%) : pension = 1 278€
Avec cette réforme départ à 63 ans : pension = 1 217 €
Soit une perte de 61€/mois

Pour tous ceux nés après 1966.
Avant réforme départ 62 ans : pension = 1 641€, départ à 64 ans : pension = 1 817€
Avec cette réforme départ à 64 ans : pension = 1 641 €
Soit une perte de 176€/mois

"Le nombre de personnes en activité augmentera tout comme l'emploi senior!"

Tout n'est pas aussi systématique. Nous ne serons pas toujours aussi nombreux en activité en partant 2 ans plus tard. En effet, depuis 2010, année de la dernière réforme des retraites passant l'âge légal de 60 ans à 62 ans, le nombre de bénéficiaires de l'assurance chômage et du RSA s'est amplifié. En 2021, 41% des 55/64 ans ne sont déjà plus en activité et aujourd'hui c'est une personne sur deux au moment du départ à la retraite. Ce sont 2 ans de plus de précarité. Travailler plus longtemps, pour sa santé, c'est s'exposer plus longtemps aux risques professionnels, psychosociaux, musculo-squelettiques, etc... et finalement, pour chaque euro économisé sur les pensions, ce sera autant à déboursier pour les dépenses de santé, chômage...

ET... TOUJOURS

DES MENSONGES!

AU FINAL CE PROJET DE RETRAITE A POUR SEUL OBJECTIF DE RÉDUIRE LE MONTANT DES PENSIONS.

En effet, le nombre de personnes qui ne pourront pas bénéficier d'une pension complète sera de plus en plus important. Ainsi les plus précaires et la majorité des femmes devront se contenter soit d'une retraite de misère soit de travailler jusqu'à la mort. Cette réforme fait la part belle au capital en incitant les travailleurs à investir dans les fonds de pension pour se garantir un niveau de ressources décent. Le seul système pérenne, équitable et solidaire est notre système actuel par répartition ! Pour le maintenir contre cette nouvelle attaque du capital, rejoignez toutes les manifestations jusqu'au retrait de la réforme du gouvernement !

RETRAITE A 60 ANS

